

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Enseignant(e) mécanique navale (MEC)

*N° du poste : Ne pas renseigner*

|  |  |
| --- | --- |
| Cotation du poste | *Ne pas renseigner* |
| Catégorie | *A* |
| Famille d’emploi | *Recherche, innovation et enseignement* |
| Emploi | *Chargé(e) d'enseignement* |
| Correspondance RIME | *FP2EDU07 - FORMATRICE/FORMATEUR* |

|  |  |
| --- | --- |
| Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l’organigramme | *Direction de site* |
| Localisation  *Mettre une croix sur le site* | *Lieu d’exercice* |
| *Le Havre (X) Saint Malo (\_) Nantes (\_) Marseille (\_)* |

Contexte professionnel :

L’Ecole Nationale Supérieure Maritime (ENSM) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). L’ENSM dispense des formations pour devenir officiers de la Marine Marchande et délivre un titre d’ingénieur, spécialité navigant et spécialité génie maritime.

Ces formations sont régies par la convention internationale sur les normes de formations maritimes (STCW[[1]](#footnote-1))

Elle est implantée sur quatre sites situés : au Havre (filière initiale monovalente pont et les 2 dernières années du cycle ingénieur spécialité navigant), à Saint-Malo (filière monovalente machine), à Nantes (3 années du cycle ingénieur spécialité génie maritime, filière professionnelle monovalente pont + électrotechnicien) et à Marseille (3 premières années de la formation ingénieur).

Chiffres-clés : 11 cursus de formation, environ 1200 élèves, 120 enseignants titulaires et contractuels, répartis sur les 4 sites.

Présentation synthétique du contexte et des enjeux du poste :

|  |
| --- |
| L’enseignant a pour missions principales l’enseignement théorique et pratique (sur installations réelles) et la validation des compétences dans toutes les matières relatives à la production, au stockage et à la consommation d’énergie à bord d’un navire, qu’elle soit utilisée pour la propulsion principale, le conditionnement de la marchandise ou la vie à bord.  Ces matières, sans que la liste soit exhaustive, sont principalement :  -Machines, thermodynamique, mécanique des fluides, sciences du mécanicien, maintenance, dessin industriel, lecture de plans, GMAO, rapport technique.  - Propulsion moteur Diesel, installation à vapeur, moteur gaz.  - Auxiliaires (installations frigorifiques, climatisation, hydraulique, production d’eau industrielle et potable). |

Missions :

1. Enseignement :

* Œuvrer en formation initiale et continue ;
* Structurer, planifier et organiser son enseignement ;
* Délivrer aux élèves un enseignement conforme aux référentiels pédagogiques en vigueur ;
* Assortir cet enseignement de supports pédagogiques appropriés ;
* Assurer le tutorat des élèves engagés dans un projet dans le cadre de leur cursus ;
* Exploiter les équipements pédagogiques dont l’école dispose ;
* Proposer toute évolution de référentiels ou d’équipements pédagogiques afin de mettre l’enseignement en accord avec l’évolution des emplois auxquels les élèves se destinent.
* Planifier, organiser et encadrer le contrôle en cours de formation conformément aux instructions le définissant ;
* Rédiger les sujets d’épreuves écrites, orales ou pratiques du contrôle en cours et en fin de formation en veillant à donner au candidat toute l’information nécessaire à la compréhension du sujet et du travail qui lui est demandé ;
* Participer à la surveillance des épreuves de contrôle et d’examens des classes confiées ;
* Corriger les épreuves selon un barème défini ;
* Participer aux jurys (jury de semestre, de fin d’année et de validation du diplôme).

1. Activités complémentaires :

* Participer à la vie de l’établissement, à la renommée de l’école, à son dynamisme ;
* Participer à la vie des départements d’enseignement ;
* Veiller à l’assiduité et à la discipline des élèves pendant les temps où ils lui sont confiés ;
* Veiller à la sécurité des élèves placés sous sa responsabilité ;
* Justifier la réalisation de ses missions, notamment en s’inscrivant dans la démarche qualité de l’ENSM, en appliquant notamment les procédures dédiées à la pédagogie et en maintenant à jour son propre dossier pédagogique ;
* Réaliser pour l’ENSM ou d’autres entités des expertises dans son domaine de compétence ;
* Participer à différentes commissions ou instances de l’ENSM : Recrutement des élèves, Validation des Acquis de l’Expérience (VAE), Commission de césure, Conseils de l’école
* Participer à toute commission consultative ou délibérative sur l’enseignement supérieur et/ou maritime, commission où l’ENSM serait amenée à siéger (VAE, sélection de sujets d’examen ou concours …) ;
* Participer aux projets de recherche en fonction de ses compétences ;
* Se former dans le cadre de la Formation tout au long de la vie des agents (FTLV) pour maintenir et/ou monter en compétences.

Liaison hiérarchique :

L’enseignant est placé sous l’autorité hiérarchique du directeur de site. Ce dernier délègue la gestion du corps enseignant, notamment l’attribution des cours et l’établissement des emplois du temps à la directrice-adjointe de site en charge de la pédagogie et de la recherche.

Compétences :

Connaitre la théorie des disciplines enseignées.

Maitriser les savoir-faire, compétences et mises en pratique de ces disciplines conformément aux exigences de la profession.

Être un bon pédagogue, avoir le sens de la communication et du travail en équipe.

Respecter les règles du service public et de l’intérêt commun.

Profil recherché :

|  |
| --- |
|  |

Officier de la Marine Marchande, Officier ou sous-officiers de la Marine Nationale, navigant ou reconverti à terre, possédant une expérience significative de la conduite et de la maintenance, des auxiliaires et des installations techniques d’un navire.

Cadre ou ingénieur d’armement en charge du suivi technique de la flotte et des programmes de constructions neuves.

Enseignant agrégé dans la ou les matières. Eventuellement certifié.

Conditions :

L’employeur de l’enseignant est l’ENSM. L’enseignant est positionné en priorité sur le site indiqué au paragraphe « Localisation ». Des déplacements entre sites pourront être envisagés. Les périodes de vacances des enseignants sont adaptées au rythme scolaire des étudiants et fixées chaque année par une note de la direction des études.

Des périodes de formation dont des périodes d’embarquement sur des navires de commerce seront proposées aux enseignants pour maintenir et/ou monter en compétences dans les disciplines notamment maritimes.

# Contacts :

Informations liées aux conditions d’emploi et candidature (CV et lettre de motivation) :

Mme Jane SIMON, en charge du recrutement

[recrutement@supmaritime.fr](mailto:recrutement@supmaritime.fr)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Date de publication :***  **09/01/2024** | ***Date limite de candidature :***  **08/03/2024** | ***Date prévisionnelle de recrutement :***  Rentrée scolaire 2024 |

1. STCW : Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers [↑](#footnote-ref-1)